



Vous pouvez présenter une Requête en cas de contravention à un règlement (Formule 18) auprès du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario dans les cas suivants :

- vous avez été partie au règlement écrit d'une Requête déposée en vertu de l'article 34 ou 35 du *Code des droits de la personne de l'Ontario*;
- le règlement a été signé par les parties;
- vous croyez que l'une des parties a contrevenu au règlement.

Ou si :

- vous avez été partie au règlement d'une plainte déposée en vertu de l'ancienne Partie IV avant le 30 juin 2008 ou durant la période de six (6) mois qui a suivi le 30 juin 2008;
- le règlement a été conclu par écrit, signé par les parties et approuvé par la Commission;
- vous croyez que l'une des parties a contrevenu au règlement.

Délai :

- Vous êtes tenu de présenter votre Requête dans les six (6) mois suivant la date de la contravention en lien avec la Requête; **ou**
- s'il y a eu série de contraventions, dans les six (6) mois suivant la date de la dernière contravention de la série.

Le Tribunal peut proroger ce délai s'il est convaincu que le retard s'est produit de bonne foi et qu'il ne causera de préjudice important à personne.

Pour présenter votre Requête, procédez comme suit :

1. Remplissez la présente Formule 18.
2. Joignez une copie du règlement.
3. Remettez une copie de la Formule 18 à chacune des parties au règlement.
4. Remplissez une Attestation de remise (Formule 23).
5. Déposez auprès du Tribunal la Formule 18 et la Formule.



Renseignements à l'intention de toutes les parties qui reçoivent copie de la présente Requête en cas de contravention à un règlement :

Vous pouvez répondre à la présente Requête en remplissant une Défense à la requête en cas de contravention à un règlement (Formule 19).

Pour présenter votre Défense, procédez comme suit :

1. Remplissez la présente Formule 19.
2. Remettez une copie de la Formule 19 à chacune des parties au règlement.
3. Remplissez une Attestation de remise (Formule 23).
4. Déposez auprès du Tribunal la Formule 19 et la Formule 23.

Vous êtes tenu de déposer votre Défense à la requête en cas de contravention à un règlement au plus tard **quatorze (14) jours** après que la Requête en cas de contravention à un règlement vous a été remise.

Téléchargez les formules à partir du site Web du Tribunal, à
obtenir des copies sur papier ou dans un format accessible, veuillez en faire la demande au :

Pour

Tribunal des droits de la personne de l'Ontario
15, rue Grosvenor, rez-de-chaussée
Toronto (Ontario) M7A 2G6

Tél. : 416 326-1312 Sans frais : 1 866 598-0322
Télec. : 416 326-2199 Sans frais : 1 866 355-6099
ATS : 416 326-2027 Sans frais : 1 866 607-1240
Courriel :

**Renseignements relatifs à la requête**

Numéro de dossier du tribunal :	
Nom du requérant :	
Nom de chaque intimé :	

1. Coordonnées du requérant (personne ou organisation)

Prénom		Nom de famille		Organisation (le cas échéant)	
N°	Rue			App. / Bureau	
Ville		Province	Code postal	Courriel	
Tél. (jour)	Tél. cell.		Télééc.	ATS	

Quel est le meilleur moyen de vous transmettre des documents? Courrier Courriel Téléc.
(Si vous cochez la case « courriel », vous consentez à ce que tous les documents soient transmis par courriel.)

Je suis (ou j'agis au nom de la personne ou organisation suivante) :

- le requérant l'intimé la Commission ontarienne des droits de la personne
 autre (précisez) : _____

2. Coordonnées du représentant

<input type="checkbox"/> J'autorise la personne et/ou l'organisation ci-dessous désignée à me représenter.					
Prénom			Nom de famille		
Organisation (le cas échéant)				N° du BHC (le cas échéant)	
N°	Rue			App. / Bureau	
Ville		Province	Code postal	Courriel	
Tél. (jour)	Tél. cell.		Télééc.	ATS	

Quel est le meilleur moyen de transmettre des documents à votre représentant?

- Courrier Courriel Téléc.

(Si vous cochez la case « courriel », vous consentez à ce que tous les documents soient transmis par courriel.)



3. Coordonnées des autres parties au règlement

Veillez indiquer les coordonnées de toutes les autres parties au règlement. Si l'autre partie est un particulier, remplissez la section **a) Organisation**. Si l'autre partie est une organisation, remplissez la section **b) Particulier**.

a) Organisation

Nom officiel de l'organisation

Personne autorisée à négocier et à prendre des engagements au nom de l'organisation en ce qui a trait à la présente Requête.

Prénom		Nom de famille		Titre	
N°	Rue			App. / Bureau	
Ville		Province	Code postal	Courriel	
Tél. (jour)	Tél. cell.		Télééc.	ATS	

b) Particulier

Prénom		Nom de famille			
N°	Rue			App. / Bureau	
Ville		Province	Code postal	Courriel	
Tél. (jour)	Tél. cell.		Télééc.	ATS	

4. Quelle est la date de la dernière contravention ou violation présumée au règlement?

_____ (jj/mm/aaaa)

5. Si vous déposez votre Requête plus de six mois après la date de la dernière contravention présumée, dites pourquoi :

--



6. D'après vous, à quelle condition du règlement y a-t-il eu contravention ou violation? Indiquez tous les faits importants à l'appui de votre affirmation qu'il y a eu contravention ou violation au règlement.

--

7. Dites en quoi consiste la mesure de réparation que vous demandez au Tribunal de vous accorder.

--

8. Déclaration et signature

Consigne : Ne signez votre Requête que si vous êtes certain de bien comprendre ce que vous y déclarez.

Déclaration :

À ma connaissance, les renseignements que renferme ma Requête sont exacts et complets.

Je sais que des renseignements touchant ma Requête peuvent être rendus publics lors d'une audience, par une décision écrite ou autrement, conformément aux politiques du Tribunal.

Je sais que le Tribunal doit transmettre une copie de ma Requête à la Commission ontarienne des droits de la personne, sur demande de celle-ci.

Je sais que le Tribunal peut être tenu de divulguer les renseignements demandés en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

Nom :	
Signature :	Date : (jj/mm/aaaa)

Inscrivez un « x » dans la case si vous déposez votre Défense par voie électronique. Ce « x » représente votre signature. Vous devez inscrire la date du jour à l'endroit prévu à cet effet ci-dessus.

Collecte de renseignements personnels

Aux termes du *Code des droits de la personne*, le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario (TDPO) a le droit de recueillir les renseignements personnels demandés dans le présent formulaire. Nous utilisons ces renseignements pour régler votre requête. Une fois que vous avez déposé le formulaire, vos renseignements peuvent aussi être rendus publics. Si vous avez des questions sur la façon dont le TDPO utilise vos renseignements personnels, communiquez avec le TDPO au 416 326-1312 ou au 1 866 598-0322 (sans frais).